

Prise de parole du comité pb.nddl du 13 janvier 2016

Gau on deneri, bonsoir à toutes et à tous,

Merci d'être venu-e-s nombreuses et nombreux à ce rassemblement de soutien aux 11 familles et 4 fermes : locataires ou propriétaires dits « historiques » de Notre Dame des landes car habitant sur place avant la déclaration d'utilité publique et donc « protégés » par l'accord politique obtenu en mai 2012 suite à une grève de la faim. Cet accord prévoit qu'il n'y aura pas d'expulsion tant que les recours juridiques ne seront pas épuisés. Or à ce jour il en reste 2 en appel : un sur la loi sur l'eau et l'autre sur les espèces protégées.

Ces habitants : Alphonse, Hervé, Joel, Marcel, Sylvie, Sylvain, Brigitte..... et les autres de la Saulce, de la Rolandière, de Saint Antoine, des fosses noires, du Liminbout sont dans la lutte contre cet aéroport depuis plus de 30 ans !

Tous ont ouvert leur maison notamment à l'automne 2012, pendant l'opération César, aux militant-e-s et même mis à disposition un hangar baptisé « la Vache rit ». Pour rappel l'opération César c'était la destruction des lieux de vie et de travail des nouveaux habitant-e-s. Cette opération menée par la police avait fait 120 blessé-e-s au sein des habitant-e-s. Notre comité c'était créé à cette époque.

Aujourd'hui les habitant-e-s historiques sont menacé-e-s, par AGO-Vinci, agissant pour le compte de l'État français, de 200€ à 1 000€ d'astreinte par jour, menacé-e-s de saisie des biens, de saisie des outils de travail, de saisie du cheptel, après leur expropriation prononcée le 22 septembre 2015.

Si le tribunal cède à la demande de Vinci, les pénalités seront prises directement sur les comptes ouverts à la Caisse de dépôts alimentés par les chèques d'indemnisation d'expropriation.

Or, il n'y a pas d'urgence à expulser. Pour preuve AGO-Vinci va louer pour la prochaine saison des parcelles agricoles déjà obtenues à l'occasion de précédentes expropriations.

Dimanche dernier, le 9 janvier, une tracto-vélo-piétions a réuni 20 000 personnes, 450 tracteurs et plusieurs centaines de vélos à Nantes. Après ce rassemblement, les paysan-ne-s ont décidé de maintenir le blocage de l'autoroute jusqu'à obtenir une réponse de Hollande sur l'abandon du procès d'expulsion de ce jour. Seule réponse obtenue : plusieurs centaines de CRS sont arrivés avec du matériel anti émeute, avec des remorques pouvant embarquer les tracteurs, avec des ambulances, avec force projecteurs, avec des canons à eau. 10 minutes après que les paysan-ne-s aient notifié à la police qu'ils-elles quittaient les lieux au vu de la disproportion des forces policières présentes, les CRS ont lancé de centaines de lacrymogènes et mis en activité leurs canons à eau.

Le lendemain et le mardi, lors d'opérations escargots, 19 personnes dont 3 paysan-ne-s ont été interpellées, 3 tracteurs ont été saisis et 20 véhicules mis en fourrière. Un appel à don est lancé euskos, euros ou chèques libellés à l'ordre de l'association « vivre sans aéroport ».

De plus les interpellé-e-s passeront en procès le 24 février pour « entrave à la circulation ». tous leurs véhicules sont saisis jusqu'au procès.

Le délibéré du procès d'expulsion sera, lui, rendu le 24 janvier.

Nous constatons que la seule réponse du gouvernement PS est donc la répression physique, juridique, financière voire carcérale.

Comme pour les 8 ex-salariés de « Goodyear », condamnés hier à 9 mois de prison ferme et 15 mois avec sursis à la demande du procureur de la république pour avoir retenu 1 jour 2 cadres suite à l'annonce de la fermeture de l'usine et la suppression de 1173 emplois, sachant que le propriétaire américain Titan fait des milliards d'euros de bénéfices, et alors que les plaignants (cadre et entreprise) avaient retiré leur plainte !

Les dirigeants se fascisent de plus en plus !